

# FICHE EXPERIENCE

« J'AI CRÉÉ  
UNE AMAP »

Nom AMAP / Localité

SOLIBIO 91 à Evry (91)

Année de création

2008

Nb adhérents

90

Détails des part. AMAP

7 partenariats AMAP créés avec des paysan-ne-s et contrats établis pour les: légumes, fruits (pommes, poires), fruits rouges, volailles, œufs, produits laitiers (chèvre), canards.

Détails partenariat avec leur maraîcher, Daniel Evain (91) : entre 55 et 65 paniers légumes/semaine. Contrat annuel de mai à mars, 45 distributions. Prix du grand panier : 585€ et du petit : 405€/an

Origine du projet

En 2008, plusieurs agents du Conseil général de l'Essonne ont souhaité créer une AMAP destinés aux agents de cette collectivité. Le souhait de ces agents était de disposer de produits bios et locaux, d'aider les agriculteurs locaux et l'installation de jeunes et de participer au maintien de paysages.

Etapas de création

1. Constitution d'un groupe d'agents motivés par le principe des AMAP et souhaitant s'engager dans la création et la vie d'une association.
2. Recherche d'un producteur de légumes pour initier la démarche, prise de contacts et élaboration d'un contrat.
3. Création de l'association en Assemblée Générale constitutive et démarches administratives (statuts, numéro INSEE).
4. Convention interne à la collectivité pour la mise à disposition d'une salle de distribution
5. Suites/projets : extension à d'autres productions, tentative de créer des paniers solidaires, extension aux agents d'autres collectivités (SDIS, Cité administrative)

Leurs conseils !

Avoir un groupe motivé de personnes pour créer et faire vivre l'AMAP ;  
Bien définir les règles (de distribution notamment) collectivement pour que tout le monde s'implique ;  
Avoir un local viable dans le temps ;  
Bien expliquer ce qu'est une AMAP et l'engagement que cela représente (différence avec les autres circuits de distribution).